

R é p u b l i q u e  
f r a n ç a i s e



**C O M M U N E D ' A M B È S**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 21 OCTOBRE 2025 À 18H30**

Nombre membres élus : 23  
Nombre membres élus en exercice : 23  
  
Présents : 16  
Représentés : 04  
Votants : 20  
Absents : 03

Date de la convocation :  
15 octobre 2025

Certifié exécutoire  
Compte tenu de l'envoi en  
Préfecture le :

Et de la publication en ligne le :

Le Maire,

Le Conseil Municipal d'Ambès,  
Vu les articles L.2121-09 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de  
M. Gilbert DODOGARAY, Maire.

**PRÉSENTS** : Gilbert DODOGARAY, Maire ;  
Rémi PIET, Isabelle BESSE, Nicolas MUZOTTE, Muriel JOLIVET, Christian LAPEYRE,  
adjoints au Maire ;  
Dominique JOLIVET, Catherine RODRIGUEZ, Marie-Pierre FETIS, Franck DUMARTIN,  
Antoine VIGNAUD, Enzo BORTOLATO, Kelly GUARINO, Sandrine VILLENAVE,  
Eléonore LAPORTA, Jean-Pierre MAZZON, conseillers municipaux.

**ABSENT(S) REPRÉSENTÉ(S)** : Sophie PARADOT donne procuration à Gilbert  
DODOGARAY, Marine SAAD donne procuration à Rémi PIET, Romain RITOU donne  
procuration à Eléonore LAPORTA, Catherine LABARRÈRE donne procuration à Jean-  
Pierre MAZZON

**ABSENT(S)** : Christiane HIPPOLYTE, Jean-Noël ELIPE, Christophe BOURDIEU

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Enzo BORTOLATO

**DÉLIBÉRATION N° 064 10 2025 – DIRECTION GÉNÉRALE – MODIFICATION DU NOMBRE DE  
CONSEILLERS DÉLÉGUÉS**

*Présentation par M. Le Maire*

**Vu** la délibération n° 071 11 2023 en date du 15 novembre 2023, fixant le nombre de conseillers délégués à quatre (4) et désignant M. Christophe BOURDIEU, M. Antoine VIGNAUD, Mme Marie-Pierre FETIS et Mme Sophie PARADOT à ces postes ;

**Vu** la nomination de Mme Sophie PARADOT au poste de 6<sup>ème</sup> Adjointe au Maire ;

Monsieur le Maire propose de rapporter le nombre de poste de conseiller municipal délégué à trois (3).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** de rapporter le nombre de poste de conseiller municipal délégué à trois (3) ;
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout document relatif à la bonne exécution de cette délibération.

Fait et délibéré le 21 octobre 2025  
Pour expédition conforme.

Le Maire,  
Gilbert DODOGARAY

